Département de l'Oise COMMUNE de MORLINCOURT 27 place de la Mairie 60400 MORLINCOURT

Envoyé en préfecture le 05/04/2017 Reçu en préfecture le 05/04/2017 Affiché le 05/04/2017 ID : 060-216004267-20170403-2017\_024-DE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

## LUNDI 03 AVRIL 2017

Date de convocation: 23/03/2017

2017-024

Nombre de Conseillers :

en exercice: 10

en présence : 10

votants: 10

L'an deux mil dix-sept, le trois du mois d'avril à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY,

C. FORMONT, V. LEROY, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : / Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

<u>DELIBERATION N°24</u>: CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE RANDONNEE ENTRE MORLINCOURT ET PONTOISE-LES-NOYON

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement d'un chemin de randonnée entre Morlincourt et Pontoise-les-Noyon (maître d'ouvrage).

L'entreprise choisit par le maître d'ouvrage est l'entreprise LEFEVRE Patrice et il présente le devis qui concerne la part de la commune de Morlincourt pour un montant de 5 250,00€ HT ou 6 300,00€ TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le choix de cette entreprise, il charge le Maire d'effectuer les formalités et signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 03 avril 2017.

Le MairelOR

Daniel CHARLET